

Contre le travail des femmes... de nouveau !

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 573

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Jamais le décourage-
ment n'est justifié, parce
que jamais il n'est permis
de cesser de lutter contre
le mal, ni de douter des
voies de la Providence.

Ernest NAVILLE.

DIRECTION ET RÉDACTION M ^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny ADMINISTRATION M ^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE... Fr. 6.— ÉTRANGER... 8.— Le numéro... 0.25 Les abonnements partent du 1 ^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) relatifs pour la somme de l'année en cours.
		ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées Les abonnements de 6 mois (3 fr.) relatifs pour la somme de l'année en cours.

A nos lecteurs et abonnés

Ce n'est pas, comme chaque année, en souhaitant à nos amis de joyeuses vacances, que nous leur annonçons cette fois-ci l'interruption de notre parution pendant le mois d'août; car si recommandable qu'il soit à tous ceux qui le peuvent de s'accorder quelques jours de détente, aussi bien pour leur permettre de mieux faire face aux difficultés et aux soucis des mois à venir, que par solidarité envers tous ceux auxquels nos vacances procureront de ce travail qui va risquer de faire à nouveau défaut — si recommandable donc que soit cette décision, nous savons trop bien que e lorsque l'on a le cœur lourd et l'âme déchirée, les vacances manquent d'un élément essentiel pour réussir : l'heureuse insouciance des temps d'autrefois...

Néanmoins, nous espérons que nombreux seront ceux de nos lecteurs et de nos amis qui pourront, malgré tout, se mettre au vert durant les prochaines semaines. Quant à notre journal, ce sont, on le sait, des motifs budgétaires qui lui font suspendre sa parution un mois durant; et ces motifs sont impérieux, même en des temps comme ceux-ci, où la tâche de tenir bon pour l'honneur des principes que nous avons toujours défendus est urgente plus que jamais. Du moins la reprendrons-nous avec d'autant plus d'ardeur et de conviction, donnant rendez-vous à nos lecteurs, si rien ne s'y oppose, au début de septembre pour notre prochain numéro. Et du moins encore, ne ferons-nous pas les portes de notre Administration, qui sera toujours prête à recevoir tous les avis de nouveaux abonnés et à répondre à toutes les demandes de numéros spécimens que l'on voudra bien lui adresser. Merci d'avance à tous ceux qui nous aideront de la sorte à maintenir notre effectif actif et agissant!

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Contre le travail des femmes... de nouveau!

Il est typique de constater la rapidité avec laquelle se sont écoulés, à peine les premières unités de notre armée démobilisées, les sentiments de reconnaissance que l'on professait envers la collaboration féminine, « indispensable, assurait-on, pour assurer la vie économique du pays! »... Les vieux clichés, tels que *La place de la femme est au foyer*, et *Sus au double salaire*, nous écrivait, il n'y a pas même un mois, l'Office suisse des professions féminines, nous maintenant impopulaires, démodés, et devenu sans objet... Il n'est plus nécessaire maintenant de justifier la nécessité du travail féminin, car partout on reconnaît que ces milliers de femmes, qui, jour après jour, remplissent fidèlement leur tâche aux champs, dans les usines, les bureaux, les écoles, les hôpitaux, les centrales téléphoniques comblent partout des vides... Et plus loin : «...Ce serait un grand pas de fait vers la réalisation du désir de nombreuses femmes que, lors d'une situation défavorable du marché du travail, ne recommande pas cette lutte injuste et égoïste contre le travail féminin... »

Or, nous le répétons, un mois ne s'est pas même écoulé que la situation s'est complètement renversée. Les commandements de munitions se sont arrêtés, parfois du jour au lendemain, des troupes ont été démobilisées, l'épouvantail du chômage a de nouveau plané à notre horizon — et cela a suffi pour que partout, dans les conversations, dans la rue, dans la presse, l'on recommençât à parler des « dangers du travail féminin », des « abus, auxquels il importe de remédier immédiatement, de la main d'œuvre féminine », « de la nécessité d'une loi fédérale interdisant le travail féminin »², etc., etc. II

¹ Voir les deux derniers N°s du Mouvement.² Voir notamment la Tribune de Genève, du 14 juillet.

semblerait vraiment à lire toutes ces élucubrations, parfois violentes et toujours injustes, que les femmes sont des pièces de rechange, bonnes à intercaler dans les rouages d'un appareil lorsque d'autres pièces font défaut, mais que l'on jette au vieux fer sans scrupules sitôt que la fabrique a de nouveau livré les pièces accoutumées. Et cela, sans réfléchir la valeur d'une demi-seconde que ces pièces de rechange, auxquelles on est trop heureux de faire appel en cas de nécessité, ne sont pas des morceaux de métal, mais des êtres humains, qui ont aussi bien droit à l'existence que ceux qu'elles remplacent, droit à vivre normalement, droit à fonder un foyer en égalité de responsabilités, droit à soutenir une famille, ce qui comporte de lourdes charges, droit enfin à l'indépendance économique sans laquelle il n'est que misère et humiliation...

Si bien que, alors que l'on proclame, et cela même dans les plus hautes sphères, la nécessité d'un renouvellement, d'un redressement, de transformations profondes, il nous faut, quant à nous, reprendre le lourd harnais, à peine déposé quelques semaines durant, et recommencer la bataille pour le pain que la femme gagne à la sueur de son front, tout comme l'homme.

E. Gp.

Une héroïne de Gottfried Keller : Frau Regel Amrain

N. D. L. R. — *Le cinquantenaire de la mort du romancier zurichois a naturellement été l'occasion de nombreuses études sur les différentes faces de son talent, et nos amies féministes n'ont pas manqué de mettre en lumière sa conception du rôle de la femme. Nous empruntons à notre confrère le Schw. Frauenblatt les citations suivantes, qui non seulement intéresseront nos lectrices, mais encore contribueront à leur faire mieux connaître un écrivain forcément beaucoup moins lu en Suisse romande que chez nos Confédérés.*

Si, parmi toutes les créations féminines charmantes, résolues ou originales que nous trouvons dans l'œuvre de Gottfried Keller, nous mettons aujourd'hui spécialement en lumière la figure de Frau Regel Amrain, c'est bien parce que notre auteur a groupé sur elle les qualités essentielles de la femme suisse, lui donnant ainsi une physiognomie dont nous voudrions que toutes puissent s'inspirer.

Regel Amrain est en effet une femme qui, par les responsabilités qu'elle porte dans sa famille, par ses qualités d'économie, de fermeté, d'indépendance, d'ingéniosité, est un élément de toute importance pour l'existence de son pays. Elle est aussi une mère, qui, par l'éducation qu'elle donne à son

fil, le courage civique qu'elle lui inspire, les exemples qu'elle met devant ses yeux, la croyance dans le bien qu'elle développe en lui, accomplit une tâche admirable. Mais, et ceci est important, c'est une femme qui ne se laisse absorber ni par le souci de ses affaires, ni par l'égoïsme familial, mais au contraire qui se fait une haute idée de ses responsabilités vis-à-vis de la collectivité; qui voit nettement le lien étroit entre la santé morale de la famille et celle de la société; et qui, portant un intérêt actif aux questions politiques, estime qu'elle accomplit par là un devoir. Voici d'ailleurs un fragment librement traduit de cette œuvre, qui est significatif à cet égard:

«...Sais-tu, lui dit son fils en souriant, que l'on prétend que le seul des électeurs de Seldwyla qui fasse régulièrement son devoir est envoyé aux urnes par les femmes?... »

Frau Amrain posa la main sur son épaule: « Si cela signifie que tu vas voter parce que ta mère t'y envoie, il n'y a là aucune honte pour toi, et au contraire un honneur pour moi qu'un beau gaillard comme toi obéisse là aussi à sa mère... »

Et un peu plus tard, elle ajouta: « Lorsque des garçons apprennent dès leur jeune âge à respecter et à honorer de la vraie manière les affaires publiques, leur mère les garantit de la sorte contre des coups de tête... »

Domage seulement que Regel Amrain n'ait pas demandé à aller voter, elle aussi!

A l'aide pour les enfants de France

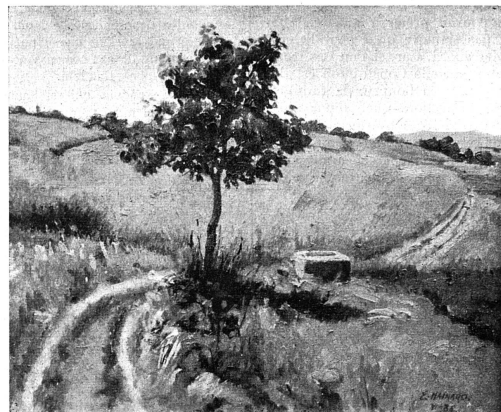
Nous avons déjà lancé un appel pour les nourrir, en leur envoyant nos wagons de lait condensé. Disons à ce sujet que le premier wagon (vingt mille boîtes), parti de Genève le 12 juin est arrivé à Toulouse aux soins de la Croix-Rouge française le 16 juin. Le second wagon (également vingt mille boîtes) a été attaché au train de la Croix-Rouge qui a quitté Genève le 15 juillet à destination de Vichy. Et le troisième... car il y en aura un troisième, puisque la collecte de l'Alliance des Sociétés féminines suisses a rapporté plus de 30.000 francs! partira certainement sous peu — en attendant le quatrième! Avis à celles qui n'ont pas encore souscrit (compte de chèques postaux VIII c 2288 Steckborn-Glarisegg).

C'est d'autre part pour abriter ces enfants qu'un Comité, comprenant plusieurs hommes de lettres romands bien connus, tels que C.-F. Ramuz, Paul Budry, René Moraz, d'autres encore, vient de se constituer à Lausanne, ayant obtenu l'appui du Comité International de la Croix-Rouge et de l'Union Internationale de Secours aux Enfants, en vue de faire construire dans les régions où cela sera le plus nécessaire des baraques en bois, simples, mais hygiéniques et pratiques, qui pourront abriter une cinquantaine d'enfants et le personnel de surveillance. Ces baraques

ments d'ailleurs, après avoir servi d'asiles immédiats pour des petits, orphelins, égarés, séparés de leur famille, ou qui, pour une raison ou une autre ont été recueillis en groupes, seront ensuite, et au fur et à mesure des besoins, transférés dans les régions dévastées où des familles dont le foyer a été détruit par des bombes ou des incendies y trouveront un abri sûr. Or, s'il faut compter, à ce que l'on nous assure, vingt ans pour la reconstruction de maisons françaises, cela sera donc toute une génération qui sera appelée à vivre dans ces baraques, qui ont été prêts en conséquence.

D'après les devis dressés, soit en Suisse, soit en France, les frais d'un lit (construction, plus l'entretien d'un enfant) dans ces baraques sont de l'ordre de 200 fr. suisses. C'est dire qu'à la demande d'une de nos abonnées lausannoises, Mme Piquet-Ramuz, femme de cœur et d'initiative, nous adressons aujourd'hui encore un appel à nos lecteurs et lectrices, sachant bien que, comme nous tous, ils éprouvent le besoin ardent de venir en aide à la génération qui, demain, reconstruira la France. Prière d'adresser toutes les demandes de renseignements au Comité de la « Maison suisse des petits Français », 8, rue Curtat, Lausanne, et de verser tous les dons, quels qu'ils soient, au compte de chèques postaux N° II. 8775. A tous, merci d'avance.

A l'Exposition des Femmes Peintres, Sculpteurs et Décorateurs



Cliché Mouvement Féministe

Eugénie Hainard-Bécharde : Juin

(Voir article en 2e page.)

Pas de femme pasteur à Neuchâtel... pour le moment

Le Synode de l'Eglise nationale neuchâteloise, qui vient de tenir ses assises, a eu, entre autres questions, à s'occuper de la demande de consécration au Ministère qui lui a été adressée par M^{lle} Madeleine Ströle, licenciée en théologie de l'Université de Neuchâtel. «Après de longs débats, nous apprend un communiqué de presse, les membres du Synode se sont prononcés par quatorze voix contre onze, contre l'introduction du ministère féminin dans l'Eglise nationale». Il semblerait, d'après un autre compte-rendu, que ces messieurs ont plus ou moins confondu éligibilité et ministère! et ont estimé que, puisque la loi actuelle ne reconnaît pas aux femmes le droit d'être élues membres au Synode, c'est une raison valable pour les empêcher d'être consacrées pasteurs!

Nous savons bien que la question du pastoral féminin est une de celles, qui rencontre le plus d'opposition, même parmi des esprits ouverts et libéraux, une sorte de sentimentalité traditionnelle couvrant du prétexte de respect de l'Evangile ce déni de vocation, là justement où il s'agit bien plus que partout ailleurs d'un véritable «appel de l'Esprit»; et c'est pourquoi nous sommes désappointées de cette décision prise dans un canton, qui compte parmi ceux où l'on a déjà fait place à la femme dans des domaines restés, dans d'autres cantons, exclusivement chasse gardée masculine. Ce désappointement est partagé par nombre de paroissiennes de l'Eglise nationale neuchâteloise, qui, vivement émus par ce refus, s'occupent activement de cette affaire. Elles pourront en tout cas invoquer l'exemple d'autres cantons, et notamment de celui de Genève, dont l'Eglise nationale a dès 1928, ouvert ses portes au pastoral féminin, avec quelques restrictions encore il est vrai. Et il nous paraît impossible que subsiste longtemps cet ostracisme: alors que l'on autorise bien les femmes à apporter le message de l'Evangile comme missionnaires à des nègres, pourquoi leur refuserait-on de le faire entendre à des blancs?... En attendant, et comme le relève fort justement notre confrère biennois *Le Jura*, il serait simplement honnête d'avertir les étudiantes de la Faculté de théologie de Neuchâtel qu'arrivées au bout de leurs études, elles se heurteront à une porte verrouillée — jusqu'au moment où le Synode aura changé d'avis!

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.